

**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N° 31/7.05 – Municipalité en corps

Objet : Projet d'agglomération Lausanne - Morges

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à ce que la Municipalité a annoncé récemment au Conseil communal, nous vous remettons, en annexe

- le communiqué de presse du 9 mai 2005 du Comité de pilotage du projet d'agglomération Lausanne – Morges;
- le résumé de mai 2005 y relatif, document élaboré par le Service cantonal de l'aménagement du territoire et le Service cantonal de la mobilité.

Nous précisons encore que le Conseil d'Etat consultera formellement les Municipalités et les Autorités délibérantes durant l'automne 2005.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 juin 2005.

le syndic

le secrétaire

E. Voruz

G. Stella

Annexes : ment.

Communication présentée au Conseil communal en séance du 6 juillet 2005.